ACTUALITES SOCIALES

JANVIER 2024

NEGOCIATIONS SALAIRE (NAO) 2024

La Direction a présenté ses premières propositions :

Salaire	Augmentation générale	Augmentation individuelle	Primes individuelles
Inférieur à 55k€	**2%**	**0.8%**	**0.2%**
Supérieur à 55k€	**0%**	**2.8%**	**0.2%**

Pour rappel, la CFTC a proposé pour tous :

- ✓ 4.5% d'augmentation générale
- ✓ 2 % d'augmentation individuelle
- ✓ 0.5% de primes

BIEN QU'IL NE S'AGISSE QUE DE PREMIERES PROPOSITONS LA CFTC LES JUGE INSUFFISANTES.

En complément, la CFTC a également demandé une prime pour tous et la revalorisation de nombreuses indemnités dont les montants sont identiques depuis plusieurs années (titre restaurant, astreinte, itinérance, prime d'insularité, frais de déplacement…)

NEGOCIATION ACCORD REMUNERATION

La Direction souhaite revoir le SMA COVEA, sans qu'il ne soit lié au RMA de branche avec une augmentation entre 50 et 500€ brut annuel en fonction de la classe. (voir tableau)

Classes	Montant RMA 2023	Montant SMA 2023	Montant SMA 2024
2	22491€	24791€	24841€
3	24277€	26577€	26777€
4	28788€	31088€	31288€
5	34031€	36331€	36631€
6	43829€	46129€	46529€
7	59547€	61847€	62350€

LA CFTC SOUHAITE RENEGOCIER CERTAINS POINTS DE CET ACCORD :

- **Mettre en place une augmentation de salaire anniversaire tous les 10 ans de 1000€ (nouveauté)**
- Une **prime de vacances** minimum portée à **1 800€** (non revalorisée depuis 2017).

LIVRET RETRAITE CFTC 2024

Vos élus CFTC ont réalisé un livret pour vous présenter l'ensemble des dispositifs « retraite ».

Quelque soit votre âge, ce livret vous apportera des conseils pour partir plus tôt en retraite, augmenter votre épargne retraite, acheter votre résidence principale, constituer du CET/CETR …

Des réunions d'informations seront planifiées au cours de l'année 2024. **INSCRIVEZ-VOUS !**

CHARTE INFORMATIQUE

La nouvelle charte informatique est entrée en vigueur depuis le 15 décembre 2023. Pour des raisons de sécurité, elle est beaucoup plus restrictive.
Pour rappel, il est interdit d'envoyer un mail professionnel vers l'extérieur (mail personnel en autre) L'utilisation de clé USB est également interdite.

Attention, le non-respect de la charte informatique peut justifier la mise en place d'une procédure disciplinaire.

Besoin d'aide, une question ?
Contactez-nous !
contact@cftc-covea-france.fr
cftc-covea-france.fr